

Bulletin *Municipal*

Mairie de
Saint-Saury



N° 19
Janvier 2026



www.saint-saury.fr

D20

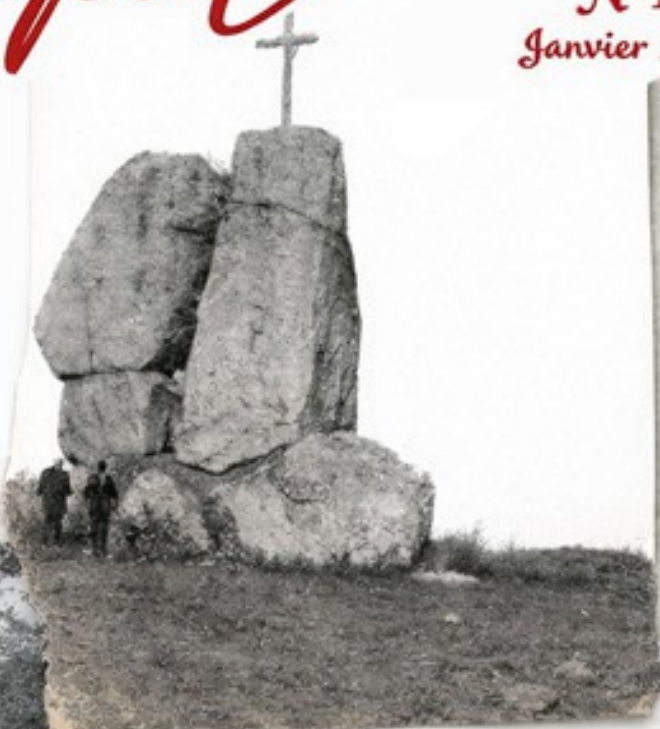
SAINT-SAURY



saint-saury.mairie@wanadoo.fr



Commune de Saint-Saury



Mairie de SAINT-SAURY

1 rue de la Mairie

15290 SAINT-SAURY

Tél : 04.71.46.12.51.

Fax : 04.71.43.76.28.



Horaires d'ouvertures

Mardi et Vendredi
8h30-12h00

Secrétaire de Mairie :

Laurence CAPSAL

Le mot du Maire



En ce début d'année 2026 au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous adresser nos meilleurs vœux.

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal et pour ma part, 37 ans à veiller à notre qualité de vie commune, à l'entretien du patrimoine et à gérer au mieux avec les élus les nombreux dossiers qui incombent à la mairie, je vais me mettre à la retraite.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez aussi longtemps accordée.

Dans une société fracturée, une vie politique tourmentée, la commune est un repère, elle reste un lieu de stabilité, de continuité des services publics et crée du lien et rassemble les administrés.

Un maire n'est rien tout seul, notre implication demande un vrai travail d'équipe ou chaque élu a sa place et une mission au service de la commune en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.

Qu'elle que soit la décision des élus en 2026, il y aura une transition à assurer pour la bonne marche de la commune mais dès à présent avec mes collègues du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle année 2026, vœux de santé, de réussite et de bons moments conviviaux.

Votre Maire,
Roger Condamine



Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il permet de servir pendant dix mois au sein des armées, dans des missions concrètes et utiles à la défense nationale.

Sommaire

Le Mot du Maire : P. 1

Infos municipales

- Etat Civil : P. 2
- Naissance : P. 2
- Mariage : P. 2
- Nouveaux arrivants : P. 2
- Réservation salle : P. 3
- Étang de pêche : P. 3

Vie municipale

- Le Budget : P. 4
- Travaux 2025 : P. 4
- Commémorations : P. 5
- Les Moments forts : P. 6/7
 - * Cyclisme
 - * Fête de la terre
 - * Laborie
- Colis de Noël : P. 8
- Liste électorale : P. 8
- Subventions : P. 8

Vie associative

- Anciens combattants : P. 9
- 3^{ème} Age : P. 9
- A.C.C.A. : P. 10
- Comité des Fêtes : P. 11

Infos utiles

- * SIVU de La Fontbelle

Calendrier 2026 : P. 14



Victime ou témoin de
violences sexistes et sexuelles,
il existe un numéro
anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

Informations Municipales

État Civil

DÉCÈS



- Madame **Marcelle LAPORTE** (91 ans) - Le 21 Février 2025.
- Madame **Thérèse GRAMOND** (77 ans) - Le 25 Mars 2025.
- Monsieur **Fernand CANET** (82 ans) - Le 12 Décembre 2025.

NAISSANCE



- **Alban MARTINET DEMAS** - Le 4 Août 2025.
Premier enfant de Sarah DEMAS et Kévin MARTINET

Mariage



Le 16 Août 2025 de
Madame **Laetitia LCAZE** & Monsieur **Eric VAURS**

Nouveaux Arrivants

- Monsieur **Pascal PERIOT** - 4 Route de Brassac.
- Madame **Nancy ABDALLAH**

Réservation de la Salle des Fêtes



▲ Caution demandée 250,00 €uros.

▲ Si sinistre, le titulaire de la réservation est **RESPONSABLE** civilement.

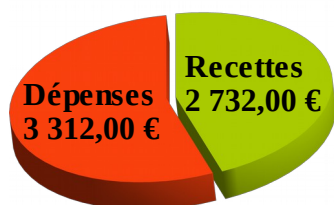
TARIFS

Tarifs locations ETE du 1 Mai au 30 Septembre	Habitants de la Commune	Hors Commune
Salle des fêtes :	150,00 €	250,00 €
+ Salle du conseil :	+ 50,00 €	+ 50,00 €

Tarifs locations HIVER du 1 Octobre au 30 Avril	Habitants de la Commune	Hors Commune
Salle des fêtes :	190,00 €	300,00 €
+ Salle du conseil :	+ 50,00 €	+ 50,00 €

Étang de Pêche

Étang de 900 m² : On peut y pêcher sans permis de pêche mais avec la carte communale. Celle-ci est délivrée au **Restaurant Mazières** (paiement par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public).



Année 2025

DÉFICIT : 580,00 € pour 2025

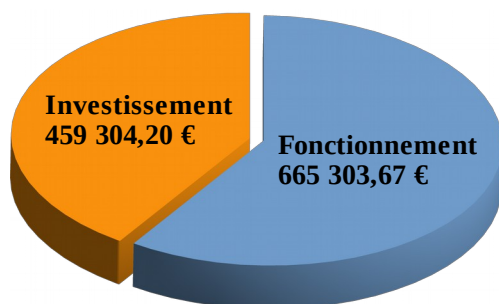
On constate une baisse d'achat de cartes annuelles.

Les lâchers de truites ont lieu de mars à août.



Tarifs CARTES	Habitants de la Commune	Personnes Hors de la Commune
Carte Annuelle	55,00 €	70,00 €
Carte Journalière / Adulte	7,00 €	7,00 €
Carte Journalière / Enfant	3,00 €	3,00 €

Le Budget de la Mairie



La section de fonctionnement du budget regroupe les recettes et dépenses courantes qui permettent à la mairie d'assurer les services du quotidien (salaires des agents, entretien des bâtiments, prestations aux habitants, subventions aux associations, etc.)

L'excédent de fonctionnement est positif, avec un solde favorable important permettant de dégager une marge d'autofinancement.

La section investissement finance les projets structurants et les dépenses durables pour la commune, comme les équipements, la voirie, le mobilier ou d'autres travaux d'investissement, de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État.

Cette structure de budget montre que la commune parvient à financer ses investissements avec des moyens propres, sans recourir massivement à l'endettement.

La situation financière de notre commune est très favorable, témoignant d'une gestion rigoureuse visant à garantir un avenir prospère et durable :

- des recettes de fonctionnement suffisantes pour couvrir les charges courantes,
- un excédent positif qui alimente l'investissement,
- et une capacité d'autofinancement confortable, sans recours excessif à l'emprunt.

À NOTER : Les taux d'imposition restent toujours inchangés pour 2026.

Coût des travaux de voirie - 2025

Revêtement des routes (EUROVIA)

Montant total TTC :

114 804,00 € TTC

Cela englobent les interventions sur les voies de circulation, y compris la rénovation des infrastructures routières.



Commémorations en photos

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945



" La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France.

L'ennemi allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est. La victoire est là. Le peuple français a arraché sa liberté et sa souveraineté par le sang versé. Honneur aux Nations Unies qui ont mêlé leur sang à notre sang, leurs peines à nos peines, leur espérance à notre espérance et qui, aujourd'hui, triomphent avec nous.

Vive la France ! "

*Extraits du discours de Charles de Gaulle
le 8 mai 1945 - Prononcé à la radio
depuis Paris.*

Commémoration du 11 Novembre, Armistice de 1918

Le 11 novembre, en nous rassemblant, nous faisons bien plus qu'un devoir de mémoire : nous renouvelons un engagement. Celui de ne jamais laisser l'oubli effacer les visages, les voix et les destins de ceux qui ont donné leur vie. est aussi un appel adressé à la jeunesse.

La jeunesse d'hier a défendu la liberté les armes à la main ; la jeunesse d'aujourd'hui doit la préserver par la parole, par la culture, par la tolérance et par l'action. Elle est la gardienne d'une paix fragile, mais précieuse, construite sur les ruines d'un siècle de conflits.

Que cette journée soit donc à la fois un moment de recueillement en hommage à tous les morts pour la France et un message d'espérance pour les générations futures.

Vive la France !

Extraits de l'ON des anciens combattants



Les moments forts...

Cyclisme – Championnats du Cantal :



Le jeudi 8 mai, la commune de Saint-Saury a été choisie pour accueillir les Championnats du Cantal de cyclisme sur route, organisés par l'Athlétic Club Vélocipédique d'Aurillac (ACV Aurillac).

La compétition s'est déroulée tout au long de la journée pour plusieurs catégories :

- des courses jeunes (U7 à U17) dès le matin ;
- puis les épreuves Open et Access l'après-midi sur un circuit de plus de 66 km autour de Saint-Saury.

Le circuit empruntait les routes communales et environnantes, offrant aux coureurs un parcours exigeant et varié.

La manifestation avait été l'occasion pour les habitants et visiteurs de profiter d'une journée rythmée par la vitesse, l'endurance et la passion du cyclisme, mettant en lumière le dynamisme de notre commune et la richesse de cette pratique sportives.

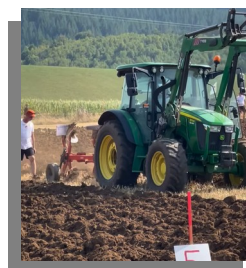


Fête de la Terre – 16/17 Août 2025 :

Les 16 et 17 août, la commune de Saint-Saury a accueilli la Fête de la Terre, organisée par les Jeunes Agriculteurs de Laroquebrou.

Cet événement a rassemblé de nombreux visiteurs autour de l'agriculture et le savoir-faire local.

Tout au long du week-end, le public a pu assister à diverses animations : concours de labour, démonstrations de matériel agricole, présentation de tracteurs anciens et modernes, démonstration de chiens de troupeau ...





Un temps fort de la manifestation a été la 3^{ème} édition du concours interdépartemental Cantal-Aveyron-Lot de la race limousine, qui a mis à l'honneur la qualité de l'élevage et le dynamisme agricole du territoire.

Outre les animations agricoles, la fête a comporté un volet festif avec musique : un DJ a offert une ambiance conviviale jusqu'au matin.

À travers cette manifestation, les Jeunes Agriculteurs ont souhaité rapprocher le public du monde agricole, valoriser leur métier et souligner l'importance de l'agriculture dans la vie et l'économie locale.

La commune de Saint-Saury se réjouit d'avoir accueilli cet événement fédérateur.

Week-end Festif – 6/7 Septembre 2025 :

Un week-end festif au Village autour de la Maison Laborie et de Georgette



À Saint-Saury, la rentrée a pris des allures de fête les 6 et 7 septembre, lors de la première édition du « Week-end dans le Lard », organisée par la Maison Laborie, entreprise artisanale bien connue de notre territoire.

Cette manifestation conviviale a rassemblé habitants et visiteurs autour d'une célébration du savoir-faire local, de la gastronomie et de l'esprit villageois.

Dès le samedi soir, la place du village s'est animée autour du mythique bar-restaurant Chez Georgette, tenu depuis plus de 60 ans par Georgette Mazières, véritable institution locale.

C'est dans ce lieu chargé d'histoire et d'échanges que s'est ouverte la fête, en son honneur, dans une ambiance chaleureuse et musicale.

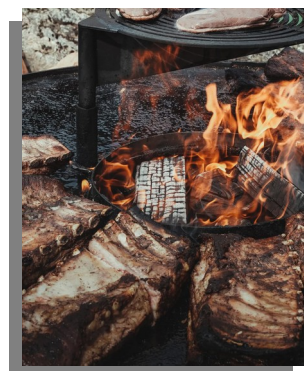
Plus de 250 personnes ont partagé un apéritif festif animé par une banda, avant de déguster un cochon farci cuit à la broche au feu de bois, symbole gourmand de notre terroir, suivi d'un concert guinguette.

Le dimanche matin, la Maison Laborie a ouvert exceptionnellement ses portes pour faire découvrir au public ses élevages de porcs fermiers élevés en plein air, ainsi que son séchoir à jambons, rare en France et souvent fermé au public.

Ces visites gratuites sur réservation ont permis de mieux comprendre le savoir-faire artisanal unique qui fait la réputation de cette maison.

La fête s'est prolongée autour d'un banquet convivial, d'une partie de pétanque, de grillades au brasero et d'une ambiance de village que beaucoup ont qualifiée de moment fort de l'année à Saint-Saury.

Un grand merci à la Maison Laborie et à Georgette, dont la générosité, la bonne humeur et l'attachement à notre communauté ont contribué à faire de ce week-end un moment mémorable, renforçant les liens entre habitants et valorisant notre patrimoine vivant.



Colis de Noël



Ce sont 33 colis qui ont été distribués par le Conseil Municipal, le 24 Décembre 2025 après-midi dont deux en Maison de retraite : **Madame Lucie ROUCAN, 104 ans, doyenne de la commune** et **Madame CONDAMINE Odette**.

Cette année, **Monsieur DELPUECH Raymond** (Route de Souceyrac - Lécides) ; bénéficie à son tour du colis.

Inscription sur la liste électorale



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur la liste électorale de la commune.

Cette **inscription n'est pas automatique !**

L'inscription peut être réalisée en ligne ou se rendre en Mairie :

- **4 février 2026** : date limite pour s'inscrire en ligne

- **6 février 2026** : date limite pour s'inscrire en mairie

Subventions aux Associations



La commune soutient les Associations.

Anciens Combattants	300,00 €
Comité des Fêtes	300,00 €
La Chasse : ACCA de St Saury	300,00 €
Amicale des Aînés	300,00 €
Feu d'artifice	3000,00 €

Vie Associative



Association des Anciens Combattants (A.F.N. De Saint-Saury)

L'association s'amenuise, ne comptant plus que trois anciens combattants d'Algérie qui se retrouvent avec tout le Canton le 19 Mars de chaque année.

C'est toujours une agréable journée pour tous les adhérents.



Amicale des Aînés De GLENAT / SAINT-SAURY - Club du 3^{ème} Âge -

Le bureau se compose :

- **M. ESCASSUT Édouard**, président
- **M. LAPARRA André**, vice-président
- **M. Jean François BARRIE**, trésorier
- **M. Daniel Mambert**, vice-trésorier



L'Amicale des aînés Glénat-Saint-Saury poursuit avec dynamisme ses activités et continue d'offrir aux seniors des deux communes des moments privilégiés de convivialité, de partage et de détente.

Tout au long de l'année, les adhérents se retrouvent régulièrement autour de diverses animations, concours de belote, goûters, repas conviviaux qui rencontrent toujours un vif succès.

Ces rendez-vous sont l'occasion de rompre l'isolement, de créer du lien social et de maintenir une vie associative active et chaleureuse.

Pour terminer l'année, tous se sont retrouvés à Glénat à l'occasion du repas de Noël.

Grâce à l'implication des bénévoles et du bureau, l'Amicale fonctionne dans une ambiance bienveillante, ouverte à toutes et tous.

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus, quel que soit leur âge ou leur commune de résidence.

L'Amicale des aînés remercie chaleureusement les municipalités de Saint-Saury et de Glénat pour leur soutien, ainsi que l'ensemble des participants qui contribuent à faire vivre cette belle association.



Président : Monsieur Marroncle Michel
Vice Président : Monsieur Lherm Nicolas
Secrétaire : Monsieur Pradal Louis
Trésorier : Monsieur Mambert Daniel

Les membres : Monsieur Martinet Kévin, Monsieur Martinet Géraud, Monsieur Monboisse Didier, Monsieur Pradal Philippe et Monsieur Roudié Gilbert.

L'ACCA de Saint-Saury c'est : 56 sociétaires

dont : - 38 de résidents,
 - 14 droits de chasse,
 - 4 chasseurs extérieurs à la commune

Prélèvement de grands gibiers

▲ Sangliers : 13 prélèvements en battues. On a déploré quatre chiens accidentés au cours de cette saison dont un cas grave.

▲ Chevreuils : 14 prélèvements à ce jour sur 22 imposés par la FDC15 où 28 possibles demandés par la ACCA. Les battues se poursuivront jusqu'à la fermeture de la saison de chasse ou obtention de l'exécution du plan de chasse chevreuils.

▲ Cerfs : 5 prélèvements à ce jour pour 6 bracelets. 3 autres sont demandés pour tenter de diminuer le nombre important d'individus de cette espèce bien implantée sur notre territoire en diminuant sa capacité de reproduction. Une distribution aux agriculteurs et propriétaires impactés par la présence de cette espèce sur leur territoire ainsi qu'aux chasseurs présents aux battues.

Prélèvement de petits gibiers

▲ Lièvres : La chasse à tir de cette espèce, est peu pratiquée sur notre ACCA. Les prélèvements ne sont pas connus à ce jour. Cette chasse est fermée depuis le 14 Décembre.

▲ Bécasses : Mauvaise saison. Beaucoup de rencontres mais des animaux légers, démarrant au moindre bruit. On évalue les prélèvements entre 25 et 40 bécasses. La saison n'est pas finie, on attend le passage traditionnel de Janvier et Février.

▲ Renards, blaireaux, ragondins et autres nuisibles :

Évaluation difficile mais un grand nombre suite à l'intervention d'équipage de vènerie sous terre et du garde particulier de l'ACCA.

▲ Faisans, perdreaux : Pas de prélèvement : pas de lâcher effectué.





Les temps forts du Comité des fêtes de Saint-Saury

Au cours de ces derniers mois, le Comité des fêtes de Saint-Saury a organisé plusieurs manifestations variées, réunissant habitants et visiteurs autour de moments de convivialité, de culture et de partage.



Tout d'abord, une soirée de projection de documentaires vidéo a permis de mettre à l'honneur l'estival, une méthode de travail agricole aujourd'hui en voie de disparition, ainsi que le thème du Cantal en résistance, en lien avec l'inauguration du mémorial Chénier – La Lusette.

Cette soirée a constitué un temps fort de mémoire et de transmission.

Le 15 mars, la culture et l'humour étaient à l'honneur avec une soirée théâtre animée par la troupe La Feuilletée de Saint-Mamet. La pièce « On ne choisit pas sa famille » a séduit le public par son humour et sa justesse, offrant aux spectateurs un moment de détente très apprécié.



Le 8 mai, Saint-Saury a accueilli le championnat du Cantal de cyclisme, avec pas moins de huit courses organisées tout au long de la journée.

À cette occasion, le Comité des fêtes s'est mobilisé pour assurer la restauration des cyclistes, contribuant pleinement à la réussite de cet événement sportif.



Enfin, la fête patronale, organisée les 7 et 8 juin, a animé le bourg durant tout le week-end :

- Le samedi a débuté avec le traditionnel concours de pêche, suivi d'un bal des années 80.

- Le dimanche, le concours de pétanque et une après-midi jeux de société ont rassemblé petits et grands dans une ambiance familiale et conviviale. Le week-end s'est achevé par un repas dansant, suivi d'un feu d'artifice, venant clôturer les festivités en beauté.



Le Comité des fêtes adresse ses remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des bénévoles et des participants, dont l'engagement permet de faire vivre le village et de préserver ces moments essentiels de rencontre et de partage.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps et de votre énergie en tant que bénévole pour soutenir la vie associative et faire vivre notre commune, nous serons ravis de vous accueillir !

Syndicat des Eaux de la Fontbelle :

Extension du périmètre du Syndicat



Le Syndicat intercommunal des eaux de la Fontbelle, structure en charge de la production et de la distribution de l'eau potable sur notre territoire, a engagé une procédure d'extension de son périmètre. Cette initiative répond à la volonté des communes concernées d'optimiser la gestion de l'eau potable, de mutualiser les moyens techniques et administratifs, et de renforcer la qualité du service pour les usagers.

Ainsi, à compter de janvier 2026, sept nouvelles communes rejoindront officiellement le périmètre du syndicat : Boisset, Marcolès, Omps, Roannes-Saint-Mary, Saint-Antoine, Saint-Mamet-la-Salvetat et Vitrac. Cette extension, validée par arrêté préfectoral en juillet 2025, intervient après l'approbation des conseils municipaux concernés.

Actuellement composé de six communes (dont Saint-Saury, Cayrols, Le Rouget-Pers, Parlan, Roumégoux et Rouziers), le Syndicat des eaux de la Fontbelle poursuit ainsi son développement pour mieux répondre aux défis de la gestion de l'eau potable dans un contexte rural.

Le syndicat se réjouit de cette évolution qui contribuera, à terme, à une meilleure performance du service public de l'eau, tout en favorisant une gestion partagée des infrastructures et des compétences entre communes. Cette évolution porte à près de 7 500 habitants le nombre d'usagers desservis en eau potable.



Lionel Cesano, Maire de Cayrols, président du syndicat des eaux de la Fontbelle

Afin de refléter cette nouvelle dimension territoriale et la complémentarité des ressources mobilisées, le syndicat adopte désormais l'appellation :

« Syndicat des Eaux de la Fontbelle, Cère et Rance ».

Ces dernières années ont été marquées par d'importants travaux visant à sécuriser l'alimentation en eau et à moderniser les installations. Le château d'eau de Parlan a ainsi bénéficié d'une réhabilitation complète et d'une interconnexion avec le réseau de Saint-Saury, renforçant la sécurité d'approvisionnement. Des travaux similaires ont été réalisés sur le château d'eau de Lagorbe, sur la commune de Le Rouget-Pers.



Par ailleurs, les communes de Cayrols, Roumégoux, Parlan et Pers ont été équipées de compteurs à tête émettrice, permettant un relèvement à distance, une détection plus rapide des fuites et un suivi plus précis des consommations. Le renouvellement des compteurs de secteur constitue une première étape vers une supervision numérique renforcée, appelée à s'étendre à l'ensemble du nouveau périmètre.

Le syndicat a également investi dans des équipements performants d'analyse et de contrôle de la qualité de l'eau. Ces dispositifs permettent une surveillance en temps réel de la désinfection et de la potabilité, tout en limitant l'usage de produits de traitement et en garantissant une eau conforme aux normes sanitaires les plus strictes.

Les investissements prévus en 2026 tiendront compte de l'extension du périmètre, avec la mise en place progressive d'une télésurveillance du réseau, ainsi que des réhabilitations d'ouvrages et de canalisations sur l'ensemble du territoire. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de gestion durable et respectueuse de l'environnement.

À partir de 2026, la facturation évolue afin d'en améliorer la lisibilité :

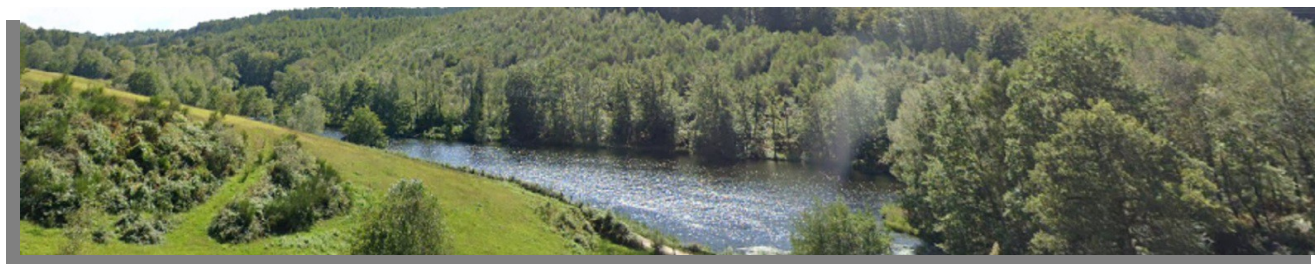
- la part fixe de l'abonnement sera appelée en début d'année,
- la part variable liée à la consommation sera facturée au second semestre.

Le syndicat renforce également sa communication en mettant à disposition des usagers l'application gratuite ILLIWAP, permettant d'être informé en temps réel des coupures d'eau, travaux, dates de relèvement et informations utiles liées au service de l'eau.



Actuellement installé à la mairie de Le Rouget-Pers, le siège administratif du syndicat devra s'adapter à son développement. La construction d'un nouveau bâtiment est envisagée.

Enfin, à compter de janvier 2027, un accord avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne permettra aux communes volontaires de confier également au syndicat la compétence assainissement, poursuivant ainsi la dynamique de modernisation du service public de l'eau.





Calendrier 2026

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
J 1 Jour de l'An V 2 Basile S 3 Geneviève D 4 Épiphanie L 5 Edouard 02 M 6 Mélaine M 7 Raymond J 8 Lucien V 9 Alix S 10 Guillaume D 11 Bapt. Seigneur L 12 Tatiana 03 M 13 Yvette M 14 Nina J 15 Rémi V 16 Marcel S 17 Roseline D 18 Prisca L 19 Marius 04 M 20 Sébastien M 21 Agnès J 22 Vincent V 23 Barnard S 24 François D 25 Conv. de Paul L 26 Paule 05 M 27 Angèle M 28 Th. d'Aquin J 29 Gildas V 30 Martine S 31 Marcelle	D 1 Ella L 2 Prés. du Seigneur 06 M 3 Blaise M 4 Véronique J 5 Agathe V 6 Gaston S 7 Eugénie D 8 Jacqueline L 9 Apolline 07 M 10 Arnaud M 11 ND de Lourdes J 12 Félix V 13 Béatrice S 14 Valentin D 15 Claude L 16 Julieanne 08 M 17 Mardi Gras M 18 Cendres J 19 Gabin V 20 Aimée S 21 Damien D 22 Carême L 23 Lazare 09 M 24 Modeste M 25 Roméo J 26 Nestor V 27 Honorine S 28 Romain	D 1 Aubin L 2 Ch. le Bon 10 M 3 Guénolé M 4 Casimir J 5 Olive V 6 Colette S 7 Félicité D 8 Jean de Dieu L 9 Françoise 11 M 10 Vivien M 11 Rosine J 12 Mi-Carême V 13 Rodrigue S 14 Mathilde D 15 Louise L 16 Bénédicte 12 M 17 Patrice M 18 Cyrille J 19 Joseph V 20 PRINTEMPS S 21 Clémence D 22 Léa L 23 Victorien 13 M 24 Cath. de Suède J 25 Annonciation M 26 Larissa V 27 Habib S 28 Gontran D 29 RAMEAUX +1h L 30 Amédée 14 M 31 Benjamin	M 1 Hugues J 2 Sandrine V 3 Richard S 4 Isidore D 5 PÂQUES L 6 L. de Pâques 15 M 7 J.-B. de la Salle M 8 Julie J 9 Gautier V 10 Fulbert S 11 Stanislas D 12 Jules L 13 Ida 16 M 14 Maxime M 15 Paternie J 16 Benoît-Joseph V 17 Anicet S 18 Parfait D 19 Emma L 20 Odette M 21 Anselme M 22 Alexandre J 23 Georges V 24 Fidèle S 25 Marc D 26 Alida L 27 Zita 18 M 28 Valérie M 29 Cath. de Sienne J 30 Robert	V 1 Fête du Travail S 2 Boris D 3 Phil. Jacq. L 4 Sylvain 19 M 5 Judith M 6 Prudence J 7 Gisèle V 8 Victoire 1945 S 9 Pacôme D 10 Solange L 11 Estelle 20 M 12 Achille M 13 Rolande J 14 Ascension V 15 Denise S 16 Honoré D 17 Pascal L 18 Eric 21 M 19 Yves M 20 Bernardin J 21 Constantin V 22 Emile S 23 Didier D 24 PENTECÔTE L 25 L. Pentecôte 22 M 26 Béranger M 27 Augustin J 28 Germain V 29 Aymar S 30 Ferdinand D 31 Fête des Mères	L 1 Justin 23 M 2 Blandine M 3 Kévin J 4 Clotilde V 5 Igor S 6 Norbert D 7 Fête-Dieu L 8 Médard 24 M 9 Diane M 10 Landry J 11 Barnabé J 12 Guy S 13 Antoine de P. D 14 Elisée L 15 Germaine 25 M 16 J. F. Régis M 17 Hervé J 18 Léonce V 19 Romuald S 20 Silvere D 21 ETÉ L 22 Alban 26 M 23 Audrey M 24 Jean-Baptiste J 25 Prosper V 26 Antheime S 27 Fernand D 28 Irénée L 29 Pierre-Paul 27 M 30 Martial
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1 Thierry J 2 Martinien V 3 Thomas S 4 Florent D 5 Antoine L 6 Mariette 28 M 7 Raoul M 8 Thibault J 9 Amandine V 10 Ulrich S 11 Benoît D 12 Olivier L 13 Henri et Joël 29 M 14 Fête Nationale M 15 Donald J 16 ND Mt Carmel V 17 Charlotte S 18 Frédéric D 19 Arsène L 20 Marina 30 M 21 Victor M 22 Marie Madeleine J 23 Brigitte V 24 Christine S 25 Jacques D 26 Anne-Joachim L 27 Nathalie 31 M 28 Samson M 29 Marthe J 30 Juliette V 31 Ignace de L.	S 1 Alphonse D 2 Julien Eyraud L 3 Lydie 32 M 4 Jean-M. Vianney M 5 Abel J 6 Transfiguration V 7 Gaétan S 8 Dominique D 9 Amour L 10 Laurent 33 M 11 Claire M 12 Jeanne F.C. J 13 Hippolyte V 14 Evrad S 15 Assomption D 16 Arnel L 17 Hyacinthe 34 M 18 Hélène M 19 Jean Eudes J 20 Bernard V 21 Christophe S 22 Fabrice D 23 Rose de Lima L 24 Barthélémy 35 M 25 Louis M 26 Natacha J 27 Monique V 28 Augustin S 29 Sabine D 30 Flacre L 31 Aristide 36	M 1 Gilles M 2 Ingrid J 3 Grégoire V 4 Rosalie S 5 Raissa D 6 Bertrand L 7 Reine 37 M 8 Nativité J 9 Alain V 10 Inès V 11 Adelphe S 12 Apollinaire D 13 Aimé L 14 Croix Glorieuse 38 M 15 Roland M 16 Edith J 17 Renaud V 18 Nadège S 19 Emilie D 20 Davy L 21 Matthieu 39 M 22 Maurice M 23 AUTOMNE J 24 Thède V 25 Hermann S 26 Côme et Damien D 27 Vinc. de Paul L 28 Venceslas 40 M 29 Michel M 30 Jérôme	J 1 Thé. de l'E. Jésus V 2 Léger S 3 Gérard D 4 Fr. d'Assise L 5 Fleur 41 M 6 Bruno M 7 Serge J 8 Pélagie V 9 Denis S 10 Ghislain D 11 Firmin L 12 Wilfried 42 M 13 Géraud M 14 Juste J 15 Thérèse d'Avila V 16 Edwige S 17 Baudoin D 18 Luc L 19 René 43 M 20 Adeline M 21 Céline J 22 Elodie V 23 Jean de Capistran S 24 Florentin D 25 Crépin -1h L 26 Dimitri 44 M 27 Emeline M 28 Jude J 29 Narcisse V 30 Bienvenue S 31 Quentin	D 1 Toussaint L 2 Défunts 45 M 3 Hubert M 4 Charles J 5 Sylvie V 6 Bertille S 7 Carine D 8 Geoffroy L 9 Théodore 46 M 10 Romaric M 11 Armistice 1918 J 12 Christian V 13 Brice S 14 Sidoine D 15 Albert L 16 Marguerite 47 M 17 Elisabeth M 18 Aude J 19 Tanguy V 20 Edmond S 21 Prés. de Marie D 22 Christ Roi L 23 Clément 48 M 24 Flora M 25 Catherine J 26 Delphine V 27 Séverin S 28 Jacq. de la M. D 29 Avent L 30 André 49 D 31	M 1 Florence M 2 Viviane J 3 François Xavier V 4 Barbara S 5 Gérard D 6 Nicolas L 7 Ambroise 50 M 8 Imm. Conception M 9 Pierre Fourier M 10 Romaric V 11 Daniel S 12 Corentin D 13 Lucie L 14 Odile 51 M 15 Ninon M 16 Alice J 17 Gaël V 18 Gatien S 19 Urbain D 20 Théophile L 21 HIVER M 22 François Xavière M 23 Armand J 24 Adèle V 25 Noël S 26 Etienne D 27 Sainte-Famille L 28 Innocents 53 M 29 David M 30 Roger J 31 Sylvestre

ZONE A: Académies: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
ZONE B: Académies: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
ZONE C: Académies: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

JOURS FÉRIÉS ● NOUVELLE LUNE ● PREMIER QUARTIER ○ PLEINE LUNE ● DERNIER QUARTIER